



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

ST-LUDGER, LE 14 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 14 avril 2020 à 19 h, au 212 rue La Salle, par téléconférence, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell et Thérèse Lachance. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente par téléconférence et assume le secrétariat.

Assiste également à la séance, par téléconférence, Madame Julie Richard, directrice générale adjointe.

Résolution 2020-04-105

CONSIDÉRANT le décret 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret n° 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil municipal et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil municipal et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil municipal et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2020-04-106

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 14 avril 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Adoption des procès-verbaux du 10 et 19 mars 2020
5. Activités de fonctionnement au 10 avril 2020 – Dépôt
6. Comptes payés et à payer au 10 avril 2020 :
 - 6.1 R Paré Excavation – Facture # 30941
 - 6.2 Adoption
7. Administration :
 - 7.1 Règlement de taxation 2020 :
 - 7.1.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement
 - 7.2 GRH :
 - 7.2.1 Employés – Mises à pied
 - 7.2.2 CNSST – Couverture de l'OMSC
 - 7.3 Vente de biens immobiliers pour non-paiement des taxes municipales et scolaires
 - 7.4 Gestion des actifs municipaux
 - 7.5 Municipalité – Nouvelle identité visuelle
 - 7.6 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion
 - 7.7 Admissibilité des élus et des pompiers volontaires à la Prestation canadienne d'urgence
8. Voirie :
 - 8.1 Appel d'offre abat-poussière – Ouverture des soumissions reportée
 - 8.2 Achat de matériaux granulaires – Appel d'offres
 - 8.3 Travaux d'asphalte – Appel d'offres
 - 8.4 Tonte des terrains municipaux – Prolongation de contrat
 - 8.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière
 - 8.6 Règlement municipal relatif à la circulation des camions et véhicules-outils
 - 8.7 Achat baril d'huile à moteur
9. Eau potable
10. Eaux usées :
 - 10.1 Nettoyage trappes sable, sanitaire + pluvial
11. Service incendie
12. Sécurité civile – COVID-1 :
 - 12.1 Offre de services Priorité StratJ
 - 12.2 Fermeture au public de l'Hôtel de Ville
 - 12.3 Plan de continuité des activités – Adoption
13. Urbanisme – Modification du règlement de zonage afin d'inclure l'usage *Industrie légère* aux zones M-1 et M-2 :
 - 13.1 Assemblée publique de consultation – Report à une date ultérieure
14. OTJ :
 - 14.1 Service d'animation estivale – Embauches des animateurs
 - 14.2 Piscine
 - 14.3 Terrain de tennis
15. MRC – Projet d'un parcours photographique
16. Varia :
 - 16.1 Changement d'heure des séances du Conseil municipal
17. Dépôt de documents pour information
18. Répertoire du courrier reçu au 10 avril 2020
19. Période de questions de l'assistance.
20. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 ET 19 MARS 2020

Résolution 2020-04-107

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2020-04-108

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2020 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2020 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

5. ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 10 AVRIL 2020 – DÉPÔT

Les activités de fonctionnement au 10 avril 2020 ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 10 AVRIL 2020 :

6.1 R Paré Excavation – Facture #30941

Résolution 2020-04-109

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise le paiement de la facture # 30941 de R Paré Excavation au montant de 2 229.00 \$, taxes en sus, pour l'achat de matériaux granulaires pour la réparation de chemins;

QUE ces factures soient payées à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-320-00-515 Location – Matériel et véhicules et 02-320-00-620 Matières brutes – Gravier, sable, ciment, asphalte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

6.2 ADOPTION

Résolution 2020-04-110

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 147 349.67 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

SALAIRES NETS PAYÉS POUR MARS 2020

Élus municipaux	3 514.22 \$
Employés municipaux	18 139.47 \$
Pompiers volontaires	301.64 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	7 462.22 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	3 151.28 \$
CSST	508.84 \$
RVER (Part employé)	548.02 \$
TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : MARS 2020	33 625.69 \$

CHÈQUES ÉMIS MARS 2020

9332-5330 QUÉBEC INC.	6 264.22 \$
BELL MOBILITÉ INC.	119.38 \$
C.P.A. St-Gédéon	105.00 \$
CNESST	177.48 \$
CONSTRUCTION DAUDRY INC.	881.80 \$
Résidence Sérénité	730.02 \$
Fernand Dufresne Inc.	282.76 \$
Hydro-Québec	2 724.03 \$
Jean-Louis Pépin	360.00 \$
LA CAPITALE ASSUREUR	773.07 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	3 432.30 \$
M.R.C. Du Granit	56 907.13 \$
Soc. Assurance Automobile Québec	8 261.29 \$
Sogetel Inc	822.28 \$
Visa Desjardins	953.05 \$
TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : MARS 2020	82 793.81 \$

COMPTES À PAYER MARS 2020

9332-5330 QUÉBEC INC.	3 414.76 \$
Auto Quirion & Drouin Inc	287.49 \$
Bell Gaz Ltée	850.75 \$
BERNARD THERRIEN	49.02 \$
Blanchette, Vachon C.A.	6 294.88 \$
CANAC	91.04 \$
Canada Post Corporation	262.16 \$
DAVEN PEPIN-LAMONTAGNE	15.99 \$
ÉNERGIES SONIC INC.	5 710.21 \$
ENVIRONEX	370.51 \$
Fernand Dufresne Inc.	504.93 \$
GROUPE CT	642.04 \$
Hydro-Québec	2 729.67 \$
LAWSON PRODUCTS	803.92 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	694.60 \$

Les Équipements Lapierre Inc	63.04 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	56.13 \$
LUDGER MAGASIN GÉNÉRAL	535.11 \$
M.R.C. Du Granit	75.00 \$
MECANIQUE M.I.A. XPRESS INC.	127.62 \$
MUNICIPALITÉ DE MILAN	2 008.82 \$
Municipalité du Lac-Drolet	1 216.57 \$
Orizon Mobile	227.26 \$
PLOMBERIE P. BERTRAND INC	114.98 \$
PRODUITS SANY	52.94 \$
QUATORZE COMMUNICATIONS INC.	286.29 \$
R. Paré Excavation Inc	541.60 \$
Réseau D'Aqueduc Lapierre Inc.	705.10 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	49.44 \$
SIGNALISATION LEVIS	1 440.07 \$
Solutions GA	264.32 \$
Valoris	353.83 \$
Visa Desjardins	90.08 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER : MARS 2020	30 930.17 \$
<u>TOTAL DES COMPTES : MARS 2020</u>	<u>147 349.67 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7. ADMINISTRATION :

7.1 Règlement de taxation 2020 :

7.1.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement

Avis de motion 2020-173

La conseillère Thérèse Lachance donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement de taxation n° 2020-230 concernant le taux d'intérêts et pénalité et devant être adopté lors d'une session ultérieure.

Le projet de ce règlement est présenté aux membres du Conseil municipal.

7.2 GRH :

7.2.1 Employés – Mises à pied

Résolution 2020-04-111

ATTENDU que la crise sanitaire actuelle ralentit l'économie et que certains projets municipaux doivent être retardés afin de respecter les consignes édictées par le Gouvernement provincial ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE madame Hélène Beaudoin, journalière/opératrice camion déneigement, soit mise à pied pour une durée indéterminée ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger avise la Municipalité de Milan que les services de son inspecteur en bâtiment et environnement ne sont plus requis pour une durée indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.2.2 CNSST – Couverture de l'OMSC

Résolution 2020-04-112

ATTENDU que l'équipe de l'Organisation municipale de la sécurité civile a été mise au travail afin d'effectuer des suivis auprès des personnes de 70 ans et qu'une liste de bénévoles a été confectionnée dans le but de répondre aux besoins de la population, s'il y a lieu ;

ATTENDU qu'il y a lieu que ces bénévoles soient couverts par la CNESST ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit autorisée à ajouter les bénévoles sur la couverture de la CNESST.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.3 Vente de biens immobiliers pour non-paiement des taxes municipales et scolaires

La directrice générale informe le Conseil municipal que la procédure de vente de biens immobiliers est maintenue. Par contre, la vente pourra avoir lieu seulement 15 jours après la levée de la mesure sanitaire.

7.4 Gestion des actifs municipaux

Résolution 2020-04-113

CONSIDÉRANT que la Fédération Canadienne des Municipalités a mis en place un programme de gestion des actifs municipaux ;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités organise, dans le cadre de ce programme, des activités liées à la sensibilisation sur la gestion des actifs municipaux à l'intention des membres de la FQM ;

CONSIDÉRANT que la FQM a sollicité la MRC du Granit pour participer à ces activités, comprenant notamment des ateliers de formation en 2020 et la tenue d'un symposium sur la gestion des actifs en 2021 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil des maires de la MRC du Granit a adopté, à sa séance du 18 mars 2020, une résolution afin de manifester son intérêt à la FQM à participer aux activités prévues en 2020 sur la gestion des actifs ;

CONSIDÉRANT que le Conseil des maires de la MRC du Granit a adopté, à sa séance du 18 mars 2020, une résolution afin de s'engager, auprès de la FQM, à collaborer aux différentes étapes du projet (formations, symposium) prévues en 2020 et 2021 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger informe la MRC du Granit et la Fédération Québécoise des Municipalités de son engagement à participer aux

activités organisées dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* et s'engage à achever ce programme de formation avec succès ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger nomme monsieur Bernard Rodrigue, conseiller responsable des travaux publics, la directrice générale et l'inspecteur municipal pour participer aux activités organisées dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger s'engage, dans le cas de l'abandon de sa participation, à en aviser la FQM dans les meilleurs délais ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger s'engage à compléter une évaluation finale du Programme de formation afin de faire connaître son degré de satisfaction ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.5 Municipalité – Nouvelle identité visuelle

Résolution 2020-04-114

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 710.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-702-30-950 *Bibliothèque municipale - Fonctionnement* au poste budgétaire 02-130-01-670 *Fournitures autres* ;

QUE la compagnie M la créativité soit mandatée pour l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle au montant de 675.00 \$, taxes en sus, et telle que présenté dans sa soumission n° 2011401 ;

QUE cette facture soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-01-670 *Fournitures autres*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.6 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion

Résolution 2020-04-115

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QU'un chèque de 100.00 \$ soit fait à l'ordre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour le paiement de la cotisation 2020 ;

QUE cette facture soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-494 *Cotisation versées à ass. et abonnements*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.7 Admissibilité des élus et des pompiers volontaires à la Prestation canadienne d'urgence

La directrice générale informe le Conseil municipal des démarches entreprises par la FQM et l'UMQ afin d'autoriser l'admissibilité des élus et des pompiers volontaires à la Prestation canadienne d'urgence.

8. VOIRIE :

8.1 Appel d'offres abat-poussière – Ouverture des soumissions reportée

Suite aux consignes édictées par le Gouvernement provincial, l'ouverture des soumissions a été reportée. Une nouvelle façon de faire est proposée par la FQM.

8.2 Achat de matériaux granulaires – Appel d'offres

Résolution 2020-04-116

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l'appel d'offres public selon les besoins ciblés au budget 2020 (prix livré et non livré).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.3 Travaux d'asphaltage – Appel d'offres

Résolution 2020-04-117

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'asphaltage selon les besoins ciblés au budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.4 Tonte des terrains municipaux – Prolongation de contrat

Résolution 2020-04-118

CONSIDÉRANT la crise actuelle de COVID-19 que nous vivons ;

ATTENDU que monsieur Vincent Morin accepte de prolonger d'une année son contrat de tonte des terrains municipaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la prolongation du contrat signé avec monsieur Vincent Morin pour la tonte des terrains municipaux pour l'année 2020 au coût de 10 900 \$, non taxable ;

QUE ce contrat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-510 – Contrat de tonte des terrains municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière

Le député Samuel Poulin avise les municipalités de la prolongation du délai de dépôt des demandes d'aide financière au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.

8.6 Règlement municipal relatif à la circulation des camions et véhicules-outils

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

8.7 Achat baril d'huile à moteur

Résolution 2020-04-119

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'un baril d'huile à moteur Total Rubia Optima 1300 15W-40 semi-synthétique de 208 litres chez Fabrications Pierre Fluet Inc. au coût de 832.00 \$, taxes et redevances environnementales exclues ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-631 Carburant, huile, graisse, diesel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9. EAU POTABLE

La directrice générale informe le Conseil municipal des procédures qui ont été mises en place pour les opérateurs en eau potable.

10. EAUX USÉES :

La directrice générale informe le Conseil municipal des procédures qui ont été mises en place pour les opérateurs en eaux usées.

10.1 Nettoyage trappes sable, sanitaire + pluvial

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

11. SERVICE INCENDIE

La directrice générale informe le Conseil municipal des procédures qui ont été mises en place pour les pompiers volontaires. Après discussion avec le directeur du service incendie, de nouvelles procédures relativement aux habits de combat ont été proposées aux pompiers. Un suivi du directeur du service incendie sera fait à la direction générale.

12. SÉCURITÉ CIVILE – COVID-19 :

12.1 Offre de services Priorité StratJ

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

12.2 Fermeture au public de l'Hôtel de Ville

Résolution 2020-04-120

ATTENDU que le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent et qu'il y a lieu d'assurer la sécurité nos employés municipaux et des citoyens ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la fermeture au public de l'Hôtel de Ville jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

12.3 Plan de continuité des activités – Adoption

Résolution 2020-04-121

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger offre des services essentiels et qu'elle au dû se doter d'un plan de continuité des activités afin d'assurer la continuité de ses services essentiels aux citoyens ;

ATTENDU le dépôt du plan de continuité des activités préparé par la directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte le plan de continuité des activités présenté par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

13. URBANISME – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INCLURE L'USAGE INDUSTRIE LÉGÈRE AUX ZONES M-1 ET M-2 :

13.1 Assemblée publique de consultation – Report à une date ultérieure

Considérant les consignes du Gouvernement provincial, l'assemblée publique de consultation est reportée à une date ultérieure.

14. OTJ :

14.1 Service d'animation estivale – Embauche des animateurs

Résolution 2020-04-122

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger ne peut confirmer si elle offrira le service d'animation estivale cet été ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu toutefois de prévoir l'embauche des animateurs dans l'éventualité où le gouvernement autoriserait le retour des enfants aux activités de camps de jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité procède à l'embauche des étudiant(e)s suivant(e)s, pour le service d'animation estivale 2020 selon les modalités ci-dessous inscrites, prenant en compte leur ancienneté respective à ces postes :

	Titre	Nom	Taux horaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Animateur	Alexis Gagnon	13.60 \$ Temps plein
<input checked="" type="checkbox"/>	Animatrice	Kassandra Nadeau	13.60 \$ Temps plein
<input checked="" type="checkbox"/>	Animateur	Jean-Chrystophe Gagné	13.35 \$ Temps plein

QUE ces embauches sont conditionnelles à l'autorisation du Gouvernement provincial pour l'ouverture des camps de jour et au nombre d'inscriptions requises pour offrir le service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14.2 Piscine

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

14.3 Terrain de tennis

La directrice générale informe le Conseil municipal des demandes qu'elle a reçues de parents pour avoir accès au terrain de tennis. Considérant les consignes édictées par le Gouvernement provincial, l'accès au terrain de tennis n'est pas autorisé.

15. MRC – PROJET D'UN PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Résolution 2020-04-123

ATTENDU que la Commission des arts, de la culture et du patrimoine (CACP) de la Ville de Lac-Mégantic a déployé l'an dernier un projet de parcours photographique en partenariat avec le Club photo de la Région de Mégantic ;

ATTENDU qu'une 2^e phase de développement est prévue et que la CACP est à la recherche de nouveaux lieux pour exposer les photos en extérieur afin d'en faire un projet encore plus régional ;

ATTENDU que la MRC du Granit a proposé la Municipalité de Saint-Ludger considérant que le sentier piétonnier qui longe la rivière Chaudière leur apparaissait un attrait considérable ;

ATTENDU que la MRC du Granit désire valider l'ouverture de la Municipalité à travailler un projet en partenariat avec la CACP afin d'accueillir une partie de l'exposition pour l'été prochain ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE Le Conseil municipal informe la MRC du Granit qu'elle désire participer au projet d'un parcours photographique en collaboration avec la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

16. VARIA :

16.1 Changement d'heures des séances du Conseil municipal

Résolution 2020-04-124

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel émis le 15 mars 2020 autorisant le conseil de toute municipalité à siéger à huis clos et autorisant leurs membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT que les séances du Conseil se font maintenant en télécommunication et que les membres du Conseil municipal n'ont plus à se déplacer pour y assister ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

ET RÉSOLU

QUE les séances ordinaires et extraordinaires débuteront à 19h.

QU'un avis public soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité afin d'en informer la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 23 mars 2020
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 6 avril 2020
- ⇒ Mini-Scribe – Édition spéciale Covid-19
- ⇒ Mini-Scribe – Avril 2020, vol. 29, n° 4

18. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 10 AVRIL 2020

Résolution 2020-04-125

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 6 mars et le 10 avril 2020 est classée sous 4 rubriques :

- | | |
|------------|----------------|
| ⇒ Régional | ⇒ Communiqués |
| ⇒ Général | ⇒ Publications |

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

19. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2020-04-126

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue.
QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 20 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernard Therrien, Maire

Julie Létourneau, Dir. Gén.